

"Abrogation" : protéger le mariage après la loi Taubira



65 Hiver 2015

Faut-il et comment abroger un texte qui postule un changement de civilisation ? Dans une société relativiste dominée par l'idéologie du progrès, revenir sur une loi injuste prétendant créer arbitrairement de « nouveaux droits » ne va pas de soi. Le sens de l'histoire veut rendre toute évolution législative en matière de mœurs quasi-irrévocable. Cependant, renoncer aux principes fondateurs de la société humaine, comme celui des liens publics du mariage entre l'homme et la femme, conduirait à brouiller les consciences et entretenir la confusion, ce à quoi le chrétien ne saurait se résoudre. Si le principal obstacle à l'abrogation de la loi Taubira est culturel, la priorité consiste à préserver la lumière et la vérité sur l'anthropologie du mariage. Cette priorité doit engager des mesures législatives proportionnées et immédiates. *Liberté politique* explore les champs d'action possibles, à la fois culturels et politiques, pour préserver, promouvoir et protéger le mariage après la loi Taubira.

Pourquoi nous ne sommes pas Charlie

« L'esprit du 11 janvier » est une gigantesque méprise. Célébrer l'outrance de l'athéisme militant comme un symbole de la liberté d'expression, renforce l'appel à la violence. La liberté ne peut grandir que dans la paix, la paix est impossible sans le respect des consciences.

Euthanasie, le retour

Un rapport parlementaire sur l'euthanasie qui ne dit pas son nom préconise un « nouveau droit à mourir ». Il s'agit d'assister les malades demandant une sédation continue jusqu'à leur décès. La médicalisation politique de la mort est une invention largement partagée du xx^e siècle, et pas seulement par les nazis, au nom d'une conception dévoyée de la compassion et de la dignité de la mort.

À nos lecteurs

Conduire un peuple

par Thibaud Collin

Abrogation. Protéger le mariage après la loi Taubira

L'ENVIRONNEMENT MORAL ET CULTUREL

Abroger les racines de la loi

Michel Pinton — La loi Taubira est la traduction politique d'une croyance collective qui s'apparente à un néo-catharisme. Son abrogation définitive ne pourra s'envisager sans de nombreuses mesures législatives d'accompagnement, mais aussi par des actions d'ordre moral et culturel.

Résister à une loi injuste

Fr. Sébastien Perdrix, op — L'enjeu de l'abrogation de la loi Taubira n'est pas d'abord politique ou juridique, mais bien moral et culturel. Dès lors, quelles sont les modalités concrètes de la résistance politique pour renverser la situation ?

L'archaïsme du mariage libertaire

Roland Hureaux — L'enjeu de l'abrogation du mariage libertaire s'enseigne par l'histoire des civilisations : seul le modèle de mariage chrétien garantit la dignité des femmes, l'autonomie des enfants et la liberté politique.

LES OPTIONS JURIDIQUES ET POLITIQUES

Abroger n'est pas réécrire

Joël-Benoît d'Onorio — Abroger la loi Taubira sur le « mariage pour tous » pour réécrire un autre texte reviendrait en réalité à la proroger avec des correctifs marginaux qui ne remettraient pas en cause le principe initial.

Rendre le mariage inaltérable

Anne-Marie Le Pourhiet — L'abrogation de la loi Taubira rendrait son sens normal au mariage. Mais il serait prudent de le mettre à l'abri des changements de majorité en hissant sa définition au rang constitutionnel, de façon à la rendre « inaltérable ».

« Revenir sur la loi Taubira sera révolutionnaire ! »

Entretien avec Philippe Gosselin — L'abrogation de la loi Taubira n'est pas seulement une question juridique, c'est aussi un problème politique posé aux parlementaires, avec un double piège à éviter : l'illusion d'un simple retour en arrière et la résignation.

DOCUMENT

Considérations à propos des projets de reconnaissance juridique des unions entre personnes homosexuelles

Congrégation pour la doctrine de la foi — Note argumentaire pour protéger en raison la dignité du mariage et éclairer l'action des hommes politiques chrétiens confrontés à la reconnaissance légale des unions homosexuelles.

DOSSIERS

Pourquoi nous ne sommes pas Charlie

Pourquoi nous ne sommes pas Charlie

Yves Meaudre — L'hymne à la liberté d'expression de la « marche républicaine » du 11 janvier est une gigantesque méprise. Dans ses gènes, le radicalisme de l'athéisme militant est un appel à la violence. La liberté ne peut grandir que dans la paix, la paix est impossible sans le respect des consciences.

Terrorisme : la culture du mépris fait le lit de la violence religieuse

Charles-Eric de Saint-Germain — Condamner ouvertement le « fondamentalisme religieux » sans remettre en cause ce qui dans une société laïciste et matérialiste peut générer la violence chez ce fondamentalisme ne fera pas reculer le terrorisme islamiste.

La dérision : une question morale et politique

Laurent Sentis — La liberté d'expression illimitée n'est pas une condition de la démocratie. Elle en est même le contraire, *a fortiori* si c'est l'État qui s'attribue le pouvoir d'en fixer les principes. Car c'est ainsi qu'on passe très facilement d'une liberté illimitée à la tyrannie d'une politique liberticide.

Après la tragédie, la question brûlante de l'identité

Jean-Michel Castaing — Un peuple libre ne résiste pas au terrorisme sans identité, ni sans la volonté de durer et de résister aux pressions délétères du politiquement correct. Seule une résistance spirituelle posera les bons diagnostics, et osera les réponses justes.

Euthanasie, le retour

Ils sont favorables à l'euthanasie : que savent-ils de la dignité de la mort ?

Henri Hude — Un rapport parlementaire sur l'euthanasie qui ne dit pas son nom préconise un « nouveau droit à mourir ». Que savent-ils de la mort, ces partisans de « l'assistance aux malades demandant une sédation continue jusqu'à leur décès » ?

« Aktion T 4 » : Une leçon d'histoire pour notre temps

Jean Chaunu — La médicalisation politique de la mort est une invention largement partagée du xx^e siècle. Le programme *Aktion T4* des nazis procédait autant d'un projet eugéniste que d'une compassion dévoyée, habilement exploitée par les dirigeants du Reich.

REPERES

La faillite du modèle contraceptif et abortif

Christophe Foltzenlogel — Quarante ans après la loi Veil, plus de contraception, toujours autant d'avortements, plus d'infertilité et une dénatalité qui se poursuit. Terrible engrenage : l'exception est devenue un droit, le droit est devenu une obligation sociale.

QUESTIONS DISPUTEES

Une critique de la postmodernité, pierre d'avenir pour la cité libre

À propos d'Henri Hude, *La Nouvelle Philosophie du décideur*, par Emmanuel Tranchant

« Les futurs conflits africains se lisent sur la carte »

À propos de l'*Afrique, la guerre en cartes*, par Bernard Lugan

Transition énergétique : « Appeler M. Hulot »

À propos du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte, par Stanislas de Larminat

FEUILLETONS

Le feuilleton politique

Réforme territoriale : un projet sans rime ni raison, par Roland Hureaux

Le feuilleton international

L'Europe de Giscard ou l'Europe du pape François, par Michel Pinton

Le feuilleton économique

Travail dominical : loi Macron, loi de Carnaval, par Hélène Bodenez

Le feuilleton bioéthique

GPA : derrière les droits de l'homme, l'exploitation, par Gregor Puppinck

L'esprit du temps

Face à la menace djihadiste, quel dialogue interreligieux ? par Jean-Michel Castaing

La revue des images

« **Timbuktu** », un acte de résistance aux accents poétiques, par Bruno de Séguins-Pazzis

REVUE DES LIVRES ET DES IDEES

Les idées

Les livres

Avec les critiques d'Annie Laurent, Emmanuel Tranchant, Laurent Ottavi, Philippe de Saint-Germain, Jean Choisy, Guillaume Lenormand, Georges Leroy, Jean Voisin...

20,00 €